



L'employeur ne fait pas travailler 35h/semaine

Par **clemrenaud**, le **10/06/2012** à **19:19**

Bonjour,

Ma conjointe, esthéticienne en contrat de professionnalisation rencontre encore un problème avec son employeur. Elle a signé un contrat marqué noir sur blanc pour une durée hebdomadaire de travail de 35h/semaine. Par contre, sa responsable (surement en mèche avec le patron) lui donne des horaires à la semaine de moins de 35h/semaine. Depuis le début de son contrat ma conjointe réclame constamment des heures en plus pour rattraper ses heures manquantes sans que cela se produise. Son employeur veut lui réclamer les heures manquantes en déduction de ses congés payés pour ne pas lui payer.

Son employeur a t-il le droit de faire rattraper des heures à ma conjointe sachant qu'elle n'a jamais voulu avoir d'heure en moins sur son contrat ? A t-il le droit de composer une sorte de compteur d'heure en moins pour lui déduire des congés payés de fin de contrat ?
Cdlt.

Par **P.M.**, le **10/06/2012** à **22:46**

Bonjour,

De toute façon, l'employeur a une obligation de fournir du travail pour l'horaire prévu au contrat de travail ou au moins de rémunérer la salariée en conséquence, sans possibilité bien sûr de compensation sur les congés payés...